

■ TRANSPORTS ■

L'A 55, une "priorité" du ministre Estrosi

ù en est vraiment le projet de contournement autoroutier de Martigues et Port-de-Bouc ? Alors que la ville de Fos a révélé l'existence d'un avant-projet sommaire, alors qu'une association écologiste, "l'Etang nouveau", préconise la réduction du trafic automobile, l'un des plus vieux serpents de mer de l'histoire locale, au moins trente ans d'âge, serait toujours sur le point de sortir la tête de l'eau. Et ce même si la Direction départementale de l'équipement, contactée à plusieurs reprises, n'a pas été en mesure jusqu'ici de préciser avec exactitude ses avancées.

À la faveur de son déplacement à Fos, vendredi dernier, pour inaugurer quatre éoliennes géantes, le ministre délégué à l'aménagement du territoire, Christian Estrosi a ainsi réaffirmé, après l'avoir déjà fait à Miramas il y a quelques mois lors d'une inauguration à "Clesud", que cet axe serait l'une des priorités du prochain contrat de plan.

Colère et retards

"Les études en cours vont se poursuivre, a-t-il déclaré, et ce nouvel axe sera l'une des priorités du contrat de projet 2007-2013."

Des dates qui concordent avec l'état actuel des phases administratives du dossier, même si, inscrit au contrat de plan, il a subi les contrecoups du "gel des crédits" décidé par l'ex premier ministre Jean-Pierre Raffarin. D'où, à l'époque, la colère du maire de Martigues, et de nouveaux retards. Après "l'avant-projet sommaire", épais document de plusieurs centaines de pages, l'État pourrait lancer une enquête publique dans les prochains mois. Les premiers "coups de pioches" ne sont pas attendus avant deux ou trois ans, en admettant que le dossier passe les élections et autres péripéties judiciaires éventuelles sans encombre. Dans le sens Martigues-Fos, l'autoroute suivrait alors le tracé des lignes électriques à haute tension, pour se raccorder au niveau de Fos. Où ? Voici encore une polémique à venir. Si l'A55 est donc une priorité ministérielle, si elle est régulièrement appuyée par le préfet qui y voit un préalable indispensable à l'extension du terminal conteneurs du port autonome à Fos (le fameux "Fos 2XL"), elle reste encore soumise à de nombreux points d'interrogation.

Éric GOUBERT